



COMMUNIQUÉ DU DIRECTEUR



ans le but d'améliorer les communications entre nous, voici **Le Communiqué du directeur, numéro 7.**

Ce communiqué porte sur le bilan des recommandations du rapport que le consultant, monsieur Pierre Lavigne, a réalisé en 2007 et auquel 54 employés du Service de protection contre l'incendie ont collaboré.

Ce bilan a été présenté, comme promis, à la fin d'avril dernier, au personnel qui avait participé aux groupes de discussions qui ont donné lieu à ce rapport et qui ont accepté l'invitation à la rencontre qui s'est déroulé au Domaine de Maizerets.

D'abord, sur les 18 recommandations, 8 ont été réalisées, 9 sont en cours et en continu et 1 est à développer.

LES 8 RECOMMANDATIONS RÉALISÉES SONT LES SUIVANTES :

1. Une rencontre de type « Lac-à-L'épaule » a été tenue avec l'état major afin d'identifier et prioriser 39 actions à mettre en œuvre pour améliorer le service. Ceci a notamment entraîné une restructuration du SPCI, une révision de l'organigramme et des rôles, responsabilités et tâches des chefs.
2. 24 visites des casernes et divisions ont été faites par la directrice générale adjointe et la direction du service afin de faire connaître les recommandations du rapport Lavigne et de recueillir les commentaires du personnel. Ceci a permis de recueillir 212 demandes d'amélioration touchant divers sujets, tels que les travaux dans les casernes, les communications, les valeurs de la direction, la formation, la RAO, le leadership des chefs, la logistique, les opérations, le parc véhiculaire, la prévention, les processus et procédures administratives et la gestion des ressources humaines. À titre indicatif, de ces 212 demandes, 63 sont réalisées, 65 sont en cours, 67 sont en continue et 17 sont à démarrer.

3. De nombreux outils de communication ont été mis en œuvre (exemples : calendrier de rencontres statutaires, adresses de courriel à tout le personnel, intranet formation, communiqués du directeur).
4. Le poste de chef de division de la prévention a été comblé par monsieur Simon Bolduc.
5. La Division de la planification des secours a été abolie et les rôles, responsabilités et tâches des chefs au soutien opérationnel ont été redéfinis et dédiés à la logistique (exemples : acquisition du matériel, entretien des véhicules et améliorations des casernes).
6. Sur les lieux des opérations, le porte-parole du Service de protection contre l'incendie auprès des médias est le chef assurant le commandement. De plus, un projet de partenariat est en discussion avec SPIQ.ca pour la diffusion des informations sur l'ensemble des interventions du service.
7. Le *Programme de prévention domiciliaire 2007 et 2008* a été simplifié. Le programme 2007 a été une réussite avec ±25 000 visites.
8. Les rôles, responsabilités et tâches des chefs au soutien opérationnel ont été précisés, comme indiqué au point 5.

LES 9 RECOMMANDATIONS EN COURS ET EN CONTINU SONT LES SUIVANTES :

1. Un calendrier des rencontres statutaires a été institué pour améliorer les communications entre la direction, l'état major et les casernes et divisions. Actuellement, plus de 75 rencontres ont été réalisées.
2. L'amélioration des outils de communication se poursuivra en 2008 et 2009. (Exemples : intranet général, communiqués, visites des casernes, terminaux véhiculaires.)
3. Le projet de règlement de prévention uniformisé sera présenté sous peu aux autorités municipales pour adoption.
4. Des démarches ont été entreprises pour créer un centre de formation en partenariat avec des organismes locaux et de la région.
5. Les programmes de formation 2007 et 2008 ont été améliorés et diffusés.
6. Des soutiens à la formation ont été mis à contribution pour la formation en caserne.
7. La RAO a été consolidée et des améliorations technologiques sont en cours.
8. Un groupe de travail a réalisé un projet de code d'éthique.
9. Un bâtiment a été acquis au 800, des Rocailles pour déménager le quartier-maître et relocaliser le personnel et les activités de formation.

LA RECOMMANDATION À DÉVELOPPER DANS LE FUTUR CONCERNE :

1. Le développement d'activités de formation en 2009 qui favoriseraient la mobilisation des équipes de travail dans les casernes.

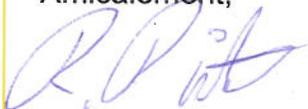
J'espère que ce bilan sommaire vous informe correctement sur les améliorations recommandées.

De plus, je tiens à remercier les personnes qui ont participé positivement à la production du rapport Lavigne.

Aussi, j'adresse mes sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont œuvré à la réalisation de ces recommandations.

En terminant, je désire vous informer que nous avons convenu de vous faire annuellement un suivi de l'état d'avancement de vos recommandations.

Amicalement,



Richard Poitras

Le 4 juin 2008